

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE D'ALTVILLER

Conseil Municipal du 30 juin 2017

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2017**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 00 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. Claude DERU - M. André CLAMME - Mme Joëlle TALAGA - M. Fernand BIEGEL - M. Michel GERARD - M. Jean-Pierre MATZ - M. Serge MULLER - MME Anne-Louise PICQ - M. Gérard SENSER

Etaient excusés : MME Angèle WEINACKER - M. Jean-Pierre MONTALBANO -Mme Sarah DE GOBBI- M. Pascal PENNERAD- Mme Denise WEBER

Procurations : MME Angèle WEINACKER donne procuration à CLAMME André

M. Jean-Pierre MONTALBANO donne procuration à BIEGEL Fernand

Mme Denise WEBER donne procuration à TALAGA Joelle

M. Pascal PENNERAD donne procuration à MATZ Jean-Pierre

Mme Sarah DE GOBBI donne procuration à DERU Claude

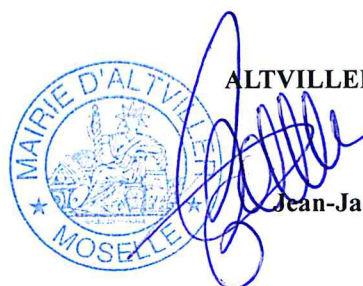
Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme Joëlle TALAGA est nommée secrétaire de séance. Madame Elodie IGEL étant auxiliaire du secrétaire.

Elections Sénatoriales

Le Conseil Municipal est appelé à voter trois délégués et trois suppléants concernant les Elections Sénatoriales 2017.

Les résultats sont les suivants : 15 voix pour

- | | |
|------------|-----------------------------------|
| Délégués | - Monsieur Jean-Jacques BALLEVRE |
| | - Madame Joelle TALAGA |
| | - Monsieur Jean-Pierre MONTALBANO |
| Suppléants | - Monsieur Jean-Pierre MATZ |
| | - Monsieur Serge MULLER |
| | - Monsieur Fernand BIEGEL |



ALTVILLER, le 5 juillet 2017

Le Maire,

Jean-Jacques BALLEVRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE D'ALTVILLER

Conseil Municipal du 30 juin 2017

1. Attribution des deux logements, place de la Mairie
2. Suppression du poste de REDACTEUR
3. Création de poste : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL
4. Fixation des jours de permanences pour les habitants
5. Rapport d'activité 2016 du SIANA
6. Rythmes scolaires rentrée 2017
7. Divers

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2017**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. Claude DERU - M. André CLAMME - Mme Joëlle TALAGA - M. Fernand BIEGEL - M. Michel GERARD - M. Jean-Pierre MATZ - M. Serge MULLER - Mme Anne-Louise PICQ - M. Gérard SENSER

Etaient excusés : Mme Angèle WEINACKER - M. Jean-Pierre MONTALBANO - Mme Sarah DE GOBBI - M. Pascal PENNERAD - Mme Denise WEBER

Procurations : MME Angèle WEINACKER donne procuration à CLAMME André
M. Jean-Pierre MONTALBANO donne procuration à BIEGEL Fernand

Mme Denise WEBER donne procuration à TALAGA Joelle

M. Pascal PENNERAD donne procuration à MATZ Jean-Pierre

Mme Sarah DE GOBBI donne procuration à DERU Claude

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme Joëlle TALAGA est nommée secrétaire de séance. Mme Elodie IGEL étant auxiliaire du secrétaire.

1°) Attribution des deux logements, place de la Mairie

La commission TRX-finances s'est réunie le 8 juin 2017 pour déterminer les critères d'attribution pour les logements. Elle a examiné 8 demandes.

Le critère principal étant les personnes n'ayant pas de logement, deux dossiers ont été retenus :

- **Madame Christine BOESSINGER**
- **Madame Magali BELONG**

2°) Suppression de poste de Rédacteur.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

de supprimer un emploi de REDACTEUR, à compter du 1^{er} Juillet 2017

3°) Création de poste d'Adjoint administratif principal.

Le Maire propose à l'assemblée,

La création d'1 emploi d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe permanent à temps non complet *soit 20/35^e*

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} Juillet 2017.

SERVICE					
FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	ANCIEN EFFECTIF (nombre)	NOUVEL EFFECTIF (nombre)	DUREE HEBDOMADAIRE
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	0	1	20 H
Animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1	1	13,71 H
Médico-sociale	ATSEM	Agent spécialisé 1 ^{er} classe	1	1	32 H
Technique	Adjoint Technique	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	3	3	2 à 6 H et 1 à 35 H

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : la création du poste d'adjoint administratif principale 20h semaine soit 20/35^e et d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

4°) Organisation du poste de secrétaire de Mairie

	Horaires	Permanence
LUNDI	14h à 19h	17h à 19h
MERCREDI	9h à 12h 12h30 à 17h	11h à 12h 16h à 17h
JEUDI	13h30 à 17h	/
VENDREDI	9h à 13h	10h à 12h

5°) Rapport d'activité SIANA 2016

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2016 du SIANA réalisé par le Technicien Rivière Monsieur Gaël BEHR.

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2016 du SIANA.

6°) Modification des rythmes scolaires

Suite à la demande quasi unanime des composantes de la communauté éducative (sondage des parents, des enseignants, des 2 maires concernés) le conseil d'école extraordinaire réuni le 26 juin 2017 en mairie d'Altviller demande à Monsieur le Directeur d'Académie d'accepter de modifier les rythmes scolaires de RPI Lachambre-Altviller, à savoir la semaine de 8 demi-journées à compter de la rentrée 2017 sous réserve que le conseil régional mette en place un transport scolaire adéquat.

Au vu de la demande du conseil d'école extraordinaire et des avis des différents partenaires concernés, le maire demande au conseil municipal d'exprimer un avis favorable à la modification des rythmes scolaires pour adopter à compter de la rentrée 2017 (sous réserve de la mise en place d'un transport adéquat pour le conseil régional) la semaine de 8 demi-journées.

Après échange de vues, à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la mise en place de la semaine de 8 demi-journées

7°) Divers

La remise de médaille jeunesse et sport aura lieu le dimanche 2 juillet 2017 pour Madame ROUGET Suzanne et WEYRATH Wilfried.

La fête d'été aura lieu le 8 juillet 2017 avec feu d'artifice.

Début des jobs d'été le 3 juillet 2017.

Le remplacement d'une ATSEM est à prévoir pour la rentrée 2017.



ALTVILLER, le 5 juillet 2017
Le Maire,
Jean-Jacques BALLEVRE